

Lampes omaliennes

par M. VAN HOETER.

Dans la Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art publiée par l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique, t. V, fasc. 3, juillet-septembre 1935, Mademoiselle R. Doize, a fait paraître une note intitulée « Lampes omaliennes ».

Dans cette note M^{lle} Doize figure des objets qu'elle considère comme étant les luminaires (?) découverts par Huybrigts à Roclenge-sur-Geer et décrits par lui, en 1914, dans le Bulletin de la Société Scientifique et littéraire du Limbourg.

Mais les objets, en forme de tubes, déclarés luminaires par Huybrigts et les lampes dessinées par M^{lle} Doize, sont deux choses absolument différentes.

Les luminaires (?) de Huybrigts ont disparu, en 1914, dans l'incendie de sa maison par les Allemands.

Quelques temps auparavant, le 29 mai 1914, avec le savant archéologue français, Joseph Déchelette, et Marcel De Puydt, nous nous étions rendus chez Huybrigts ; Jos. Déchelette, après un examen très attentif, des dits luminaires les qualifia « creusets ».

Les objets figurés par M^{lle} Doize, ne peuvent, à notre avis, provenir d'un fond de cabane omalien.

En effet, après notre visite du 29 mai 1914, Huybrigts n'a plus exploré de fonds de cabanes omaliens. Les lampes reproduites par M^{lle} Doize, si réellement elles avaient été recueillies par Huybrigts dans un fond de cabane « omalien », devaient donc être déjà en sa possession lors de notre visite.

Or Huybrigts, à notre connaissance, n'en a jamais fait mention dans ses comptes rendus de fouilles de fonds de cabanes et même, nous pouvons l'affirmer, ne nous en a jamais parlé : ce qu'il se serait empressé de faire, vu l'importance de la découverte, lors et après notre visite, chez lui, ces objets pouvant être qualifiés « luminaires » avec beaucoup plus de raisons que les « tubes faiblement ouverts à une extrémité et à extérieur pour ainsi dire complètement vitrifié », qu'il nous avait montrés.

MM. Hamal-Nadriq et Servais, feront parvenir incessamment à notre Secrétaire-Général, Mr. Dekeyser, une note plus documentée concernant cette affaire.
